

# STARS 3

## STAGE D'APPUI EN RADIOPROTECTION ET EN SECURITE : Magasins sécurité / radioprotection

### Public

Personnel d'entreprises extérieures habilités RP2 amené à assurer l'exploitation des magasins RP/sécurité sur un CNPE.

### Objectifs

Etre capable de :

- Citer les différentes missions du magasinier
- Identifier les différents appareils et équipements de radioprotection et de sécurité
- Citer les différents contrôles à réaliser sur les appareils et équipements de radioprotection et de sécurité
- Réaliser les contrôles de bon fonctionnement des appareils et équipements de radioprotection et de sécurité
- Réaliser les contrôles d'absence de contamination (magasin, appareils et équipements)
- Réaliser la maintenance de 1er niveau sur les appareils et équipements de radioprotection et de sécurité

### Thèmes traités

- Gestion de l'outillage du magasin RP / sécurité
- Détection
- Appareils et équipements de sécurité
- Limites en sortie de ZC et site
- Technique de mesures de contamination
- Mise en situation pratique gestion et réglage des appareils du magasin RP / sécurité
- Bilan de la mise en situation
- Validation des acquis

### Moyens

Cette formation nécessite de réaliser des parties pratiques dans les zones contrôlées des CNPE

Les séquences pratiques relatives à la gestion et aux réglages des appareils du magasin doivent être réalisées sur CNPE



### Prérequis

- Etre titulaire d'un certificat de formation STARS 0
- ET
- Etre en ordre d'accès pour entrer en zone contrôlée sur CNPE

### Pédagogie

Méthodes alternées : découverte, expositive et/ou participative  
Formateur qualifié par un organisme de formation agréé EDF-STARS

### Evaluation

Formative : Validation des acquis en situation  
Sommative : validations des acquis théoriques

### Nombre de participants

12 personnes maximum  
1 formateur par groupe de 6 stagiaires pour les séquences pratiques

### Validation

Certificat / attestation de fin de stage

### Durée

21 heures réparties sur 3 jours

### Durée de validité et recyclage

Le recyclage repose sur le renouvellement de la formation initiale.  
L'employeur décide de renouveler la formation en fonction de la régularité de l'activité professionnelle des personnes concernées

## IFCEN

Centre de formation  
de la Vallée du Rhône

ZA les Tomples  
6 Allée des Entrepreneurs  
26700 Pierrelatte  
T: 04 75 54 20 10